

# Les Infos de Base

Mercredi 1<sup>er</sup> août 2012  
volume 15, numéro 31  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

- 1 État de la publication  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*  
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*  
Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour via Internet des infobases

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 31 du 1<sup>er</sup> août 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 20, 22, 23 et entrées en vigueur au 5 août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 31 du 1<sup>er</sup> août 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 30 du 28 juillet 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 16 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 30 du 25 juillet 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 29 du 21 juillet 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 16 du 1<sup>er</sup>

août 2012. Les modifications apportées par L.C. 2012, ch. 8, 12, 13, 14, 15, 17, 19 et entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 16 du 1<sup>er</sup> août 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 août 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 juin 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 juin 2012 et contient maintenant 8 785 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 17 décembre 2011.

**Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec***

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur la contribution pour l'administration du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales*, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 214], a. 3.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la contribution pour l'administration du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales*, Décision 9918 du 20-07-12, (2012) 144 G.O. 2, 4085, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. **A-1**, ann. I.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 501.

*Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. **P-21**, annexe.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 502.

*Loi sur la pension de la fonction publique*, L.R.C. 1985, ch. **P-36**, ann. I.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 503.

*Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, L.R.C. **1985 (4<sup>e</sup> suppl.)**, ch. **54**, abrogée.

*Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*, L.C. 2012, ch. 19, a. 504.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

*Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. **A-1**.

*Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur l'accès à l'information)*, TR/83-113, annexe.

*Décret modifiant le Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi*

*sur l'accès à l'information)*, TR/2012-62 du 01-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1827, a. 1.

*Code criminel*, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

*Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, DORS/91-365, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement sur la surveillance du pari mutuel*, DORS/2012-150 du 12-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1821, a. 1.

*Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. **P-21**.

*Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur la protection des renseignements personnels)*, TR/83-114, annexe.

*Décret modifiant le Décret sur la désignation des responsables d'institutions fédérales (Loi sur la protection des renseignements personnels)*, TR/2012-63 du 01-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1828, a. 1.

*Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, L.R.C. 1985, ch. **P-34**.

*Décret transférant à Services partagés Canada la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale au sein de la Direction générale des approvisionnements du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, connu sous le nom de Direction de l'approvisionnement en services partagés de technologie de l'information*, TR/2012-59 du 01-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1824, nouveau.

*Décret transférant au ministère de la Santé et à l'Agence de la santé publique du Canada la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale*, TR/2012-60 du 01-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1825, nouveau.

*Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, L.C. **2007**, ch. **1**.

*Règlement sur les pénalités (ponts et tunnels internationaux)*, DORS/2012-149 du 09-07-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1814, nouveau.

*Loi sur Services partagés Canada*, L.C.

**2012**, ch. **19**, art. **711**.

*Décret désignant le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour l'application de la loi*, TR/2012-58 du 01-08-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1823, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Période de recrutement pour le projet-pilote de mise à jour de nos infobases via l'Internet

Nous étudions actuellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous allons tester l'outil de nimbo-informatique **Wuala** pour livrer chez vous les infobases.

Ce mode de mise à jour permettra de livrer sur chacun des PC/serveur de nos clients des mises à jour quotidiennes sans aucune manipulation de DVD. Vous pourrez donc bénéficier d'une mise à jour plus fréquente, ce qui n'aurait pas été réalisable avec le mode de livraison « DVD par la poste », ainsi que d'une garantie que la mise à jour est installée aussitôt qu'elle devient disponible et non pas quand les gens de la technologie ont le temps de la faire.

Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse [projetpilote@gaudet.qc.ca](mailto:projetpilote@gaudet.qc.ca) pour participer au projet-pilote.